

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 16394**

Intitulé

Titre ingénieur : Titre ingénieur Ingénieur spécialisé en communications pour les systèmes de transport intelligents, diplômé d'EURECOM

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
EURECOM Modalités d'élaboration de références : CTI	Directeur d'EURECOM, Recteur de l'Académie de Nice

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

110 Spécialités pluri-scientifiques

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Liste des activités visées par le diplôme d'ingénieur spécialisé en Communications pour les Systèmes de Transport Intelligents (STI)

Les activités du métier d'ingénieur dans son domaine de spécialisation recouvrent:

- La Conception et Analyse
- L'Implémentation logicielle
- La Modélisation et Simulation
- L'Innovation
- L'animation d'équipe
- La planification et la conduite de projets

Domaine d'expertise et niveau de responsabilité

La mobilisation des compétences techniques intègre trois domaines : Informatique, Télécommunications et Sciences du Transport.

Les compétences spécifiques : l'ingénieur spécialisé doit être capable

- de concevoir un système de communication embarqué dans un véhicule
 - de réaliser un prototype logiciel dans le domaine des communications et des STI
 - de concevoir des architectures de systèmes de transmission radio
 - d'exploiter des campagnes de mesures pour les systèmes antennaires véhiculaires
 - de concevoir des systèmes collaboratifs pour la sécurité du trafic
 - de mettre en œuvre des outils de simulations et de modélisation pour optimiser le trafic routier
 - de prendre une responsabilité d'équipe technique au sein d'un opérateur, constructeur, société de conseil dans le domaine des transports et/ou des communications sans fil
 - de concevoir des scénarios d'usage et d'application des communications sans fil pour les STI
 - de développer des approches innovantes pour les STI en prenant en compte des contraintes de marché, de réglementation et standard
 - d'évaluer et quantifier l'impact positif sur l'environnement des STI
 - de concevoir des applications innovantes utilisant les technologies sans fil pour les personnes en situation de mobilité
 - de mettre en œuvre des techniques réseaux au service des STI
 - de participer aux instances de standardisation des STI
 - de comprendre et analyser le positionnement stratégique d'une entreprise du domaine du transport intelligent dans le cadre de ses travaux d'innovation
- d'appliquer des principes d'organisation d'un projet STI : planification, découpe en tâches, allocation de ressources

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Centre de R&D des constructeurs automobiles
- Opérateurs de Systèmes de Transport
- Sociétés de Conseil en Informatique et Réseau
- Opérateurs de Systèmes de Communication
- Industriels fournisseurs de technologies pour les transports
- Organismes de standardisation dans le domaine des communications et du transport
- Ingénieur R&D
- Architecte de solutions
- Consultant
- Chef de projet
- Chef de produit
- Ingénieur d'affaires
- Chef d'entreprise

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1802 : Expertise et support en systèmes d'information

M1803 : Direction des systèmes d'information

M1804 : Études et développement de réseaux de télécoms

M1805 : Études et développement informatique

M1806 : Conseil et maîtrise d'ouvrage en systèmes d'information

Modalités d'accès à cette certification**Descriptif des composantes de la certification :****Organisation des enseignements et évaluation**

Cadre de la formation : 2 Semestres d'enseignements académiques + 1 semestre de stage. Le tout sur une période de 15 mois.

Au total **90 ECTS sont nécessaires pour l'obtention du diplôme. Les ECTS sont capitalisés selon la découpe suivante :**

UE Techniques	(30 ECTS)
UE non Techniques	(15 ECTS)
UE projets	(14 ECTS)
UE Langue vivante Anglais	(1 ECTS) Lié à l'obtention d'un niveau B2 certifié.
Stage en entreprise	(30 ECTS) 22 semaines

L'évaluation des UEs s'effectue au moyen d'exams écrits ou oraux, mini-projets, travaux pratiques, le tout combiné dans un barème sur 20. L'obtention de la note de 10 sur 20 octroie l'attribution des ECTS correspondants.

Le stage est évalué à l'issue d'une soutenance orale devant un jury composé du superviseur académique et de l'encadrant industriel (ou son représentant), selon 5 critères : la gestion du temps, l'étude de la problématique, les résultats obtenus, la qualité du rapport écrit, la qualité de la présentation orale. Ces critères sont combinés dans une note sur 20.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Enseignants chercheurs et professionnels du domaine
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Enseignants chercheurs et professionnels du domaine
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2013	X	OUI

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :**

Décret n° 99-747 du 30 août 1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

25 février février 2012

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :****Autres sources d'information :**

EURECOM

Lieu(x) de certification :

EURECOM : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Alpes-Maritimes (06) [Biot Sophia Antipolis]

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**Historique de la certification :**